

**Rapport d'activité année 2013**  
**Délégation de service public du centre balnéaire par la SNC Le Carré**

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39*  
*Nombre de conseillers en exercice : 39*  
*Nombre de présents : 35*  
*Nombre de votants : 39*

**LE 2 OCTOBRE DEUX MILLE QUATORZE**

Le Conseil Municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du Maire en date du 24 septembre 2014 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

**Sont présents** : M. JUMEL Sébastien, M. LANGLOIS Nicolas, Mme RIDEL Patricia, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, M. WEISZ Frédéric, Mme BUICHE Marie-Luce, M. ELOY Frédéric, Mme AUDIGOU Sabine, M. GUEROUT François, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. BEGOS Yves, M. VERGER Daniel, Mme ROUSSEL Annette, M. PATRIX Dominique, M. MENARD Joël, M. DESMAREST Luc, M. CAREL Patrick, Mme BOUVIER LAFOSSE Isabelle, Mme CLAPISSON Paquita, Mme PARESY Nathalie, Mme LETEISSIER Véronique, M. BUSSY Florent, Mme BUQUET Estelle, M. PAJOT Mickaël, Mme ANGER Elodie, M. BLONDEL Pierre, M. PETIT Michel, Mme THETIOT Danièle, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean (de la question n°9 à la question n°55), M. BREBION Bernard, Mme JEANVOINE Sandra (de la question n°1 à la question n°49).

**Sont absents et excusés** : Mme CYPRIEN Jocelyne, Mme AVRIL Jolanta, Mme QUESNEL Alice, Mme ORTILLON Ghislaine, M. BAZIN Jean (de la question n°1 à la question n°8), Mme JEANVOINE Sandra (de la question n°50 à la question n°55).

**Pouvoirs ont été donnés par** : Mme CYPRIEN Jocelyne à M. LANGLOIS Nicolas, Mme AVRIL Jolanta à M. ELOY Frédéric, Mme QUESNEL Alice à Mme PARESY Nathalie, Mme ORTILLON Ghislaine à M. GAUTIER André, Mme JEANVOINE Sandra à M. BREBION Bernard (de la question n°50 à la question n°55).

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

**Secrétaire de séance** : Mme ANGER Elodie

.../...

M. Lucien LECANU, Adjoint au Maire, expose que la SNC Le Carré a réalisé en 2013 sa première année complète d'exploitation de l'équipement les Bains dans le cadre de la nouvelle Délégation de service public démarrée le 7 mai 2012 pour une durée de 8 ans.

## **1 - L'activité 2013**

### **La fréquentation**

La fréquentation totale de l'équipement a été de 218 521 entrées ou passages (données issues du contrôle d'accès), le prévisionnel escomptait 260 114. Ce total global se répartit pour : 54,91% en entrées publiques piscine, 23,27% pour l'espace forme-fitness, 10,09% pour le SPA ; viennent ensuite 4,47 % pour les activités aquatiques, 3,34% pour les clubs et 2,20% pour les scolaires. Hors scolaires, clubs et manifestations, la fréquentation a été de 206 164. Sans compter les soins en SPA, elle s'est élevée à 184 106 passages, représentant une moyenne mensuelle de 15 342 – contre 14 145 entrées l'an dernier pour la période d'exploitation par la SNC Le Carré.

*Pour l'exercice 2013 de nouveau, il est difficile de comparer les fréquentations avec celles réalisées en 2012 d'une part, parce que le précédent délégataire qui a exercé jusqu'au 6 mai 2012 comptabilisait les abonnés dans ses fréquentations totales, alors que la SNC Le Carré comptabilise les abonnements séparément, et d'autre part, parce que le système de contrôle des accès a été reformaté.*

### **Fréquentation par catégorie**

Fréquentation par catégorie	2013	Prévisionnel 2013
Entrées piscine	105405	144713
Centres de loisirs-CE	18084	21089
Activités Énergie	6641	
Activités Natation	3132	4909
Forme	50844	53530
Fréquentation totale	<b>184106</b>	<b>224241</b>

La fréquentation est restée inférieure de 17,90 % par rapport au prévisionnel (cet écart était de 36,10% l'an dernier).

Le nombre d'adhérents pour divers abonnements est passé de 554 à la fin 2012 à 757 en décembre 2013. Tous les Pass annuels, trimestriels et mensuels ont augmenté sauf le Pass mensuel Énergie (centre + activités aquatiques).

### **L'espace aquatique**

La fréquentation de l'espace aquatique (entrées unitaires piscine y compris CE et ALSH et activités) s'élève à 126621 entrées pour un prévisionnel de 170711 ; elle atteint ainsi 74,17% du prévisionnel contre 61,15% l'an dernier.

Les activités aquatiques ont rencontré un succès important et dépassent largement la fréquentation prévisionnelle.

La fréquentation du public est assurée majoritairement par des usagers non Dieppois (60,05% contre 58,60 % en 2012).

#### L'espace forme

La fréquentation totale a représenté 50 173 passages.

Le nombre d'abonnés aux activités forme (pass Intensité) s'est élevé à 326 (abonnements annuels, trimestriels et mensuels vendus).

Cette catégorie de la DSP « marche bien » ; La SNC a souscrit un contrat avec le leader mondial des cours de remise en forme « Les Mills <sup>TM</sup> » ; Elle investit la salle des congrès les mardis et jeudis soir pour pouvoir accueillir entre 60 et 100 personnes.

#### Le SPA

L'activité SPA, qui s'effectue dans le cadre du protocole et des produits Thalion, a prodigué 14 000 soins, et représenté 22 058 passages.

#### L'espace restauration

Le restaurant était fermé depuis septembre 2012 suite à la liquidation judiciaire de la Sarl Gast. Après le désistement du sub-délégué pressenti, M. Gilles, l'activité restauration a finalement fait l'objet d'un contrat de sous-traitance entre la SNC Le Carré et la Sarl La Rotonde, (traiteur Culin'R) qui a ré-ouvert l'établissement le 8 août 2013. Les prestations produites en 2013 n'ont guère rencontré l'adhésion et la clientèle.

Cette même société a exploité à compter de la mi-septembre un salon de thé-petite restauration, nouvellement aménagé du côté du hall d'accueil du Centre, avec un certain succès.

#### L'Espace des Congrès

Le rapport fait état de 34 utilisations représentant 60 jours de location dont la moitié pour des associations. A ces utilisations, s'ajoutent les mises à dispositions contractuelles à la Ville (10 jours, qui se sont prolongés pour l'équivalent de 14 jours consacrés à du temps de montage et démontage des manifestations accueillies).

Les mardis et jeudis soir, la salle est occupée par des séances de fitness organisées par le Délégué (Zumba, Body-attack, ...).

Le délégué fait état d'actions commerciales et marketing enclenchées en 2013 pour la promotion de cet équipement (Salon des Comités d'entreprises au Parc Expo de Rouen, et emailing).

*Cette activité a cette année, été identifiée dans le compte de résultat.*

## **La sécurité**

La Commission triennale de sécurité a produit son rapport, favorable à la poursuite de l'exploitation, le 17 mai 2013.

POSS (plan d'organisation de la surveillance et des secours) : Le délégataire a organisé un exercice de simulation d'accident lors de l'arrêt technique.

Aucun accident majeur n'a été à déplorer pendant la période d'exploitation.

## **Le personnel**

Au 31 décembre 2013, on dénombrait 38 salariés, hors personnel du restaurant, et hors personnel du sous-traitant technique Dalkia, dont 2 en contrat de professionnalisation.

## **Les démarches qualité**

La SNC Le Carré a souhaité s'inscrire dans une démarche de certification ISO 9001, obtenue le 04 octobre 2013.

Elle bénéficie du label « Spas de France » et depuis cette année du Label régional « Normandie Qualité tourisme ».

## **La politique commerciale et la communication**

### **Communication**

Les actions de communication se sont organisées à travers le site web et profil Facebook, le SMSing et e.mailing, l'édition de la newsletter, de flyers, des encarts dans la presse institutionnelle et spécialisée, des spots radio, les supports des Offices de tourisme de Dieppe, Rouen et Le Havre, la participation à des Salons (Comités d'entreprises à Rouen, et de l'APSM du Conseil général 76) et l'organisation d'un mini-Salon « Bien-être » dans la galerie marchande du Belvédère.

### **Opérations commerciales**

Les offres commerciales mises en place en 2013 envers différents types de clientèles ont représenté l'équivalent de 50 jours « promotionnels ».

## **Les animations**

### **Organisation d'événements**

Animations trimestrielles et activité « Baila kids » en direction des enfants, soirées à thème pour des activités forme, animations détente (soirée zen), Flash mob lors de la Fête de la musique, etc.

## Les partenariats

Des partenariats avec 6 hôtels du front de mer ont été mis en place ou renouvelés. Par ailleurs, la SNC a intégré l'Opération Pass privilèges animée par la CCID offrant un tarif préférentiel d'entrée à l'équipement.

Plus ponctuellement, des partenariats ont été conclus avec notamment le Rallye de Dieppe, lors de la Fête du Nautisme et des Commémorations du 19 août 1942.

## 2 - Le rapport technique

Le rapport établi par le sous-traitant Dalkia fait état de dépenses en fluides supérieures au prévisionnel générant une dépense de 539639 € HT pour une facturation contractuelle de 385993 €. Cet écart est expliqué par la persistance de dysfonctionnements et désordres (fuites bassins et réseau de chauffage, non fonctionnement du rideau thermique, difficultés d'aspiration eau de mer), déjà connus et non encore résolus en 2013.

Le rapport comporte également un tableau récapitulatif des interventions et dépenses réalisées au titre de la « Garantie totale », étant précisé que toutes les interventions figurant dans le tableau présenté par Dalkia ne relèvent pas du niveau P3.

Durant l'année 2013, de nouveaux désordres sont apparus : carrelage du bassin d'apprentissage, carrelage de la plage du hall bassins devant local MNS et des fuites importantes du jacuzzi signalées le 19 novembre, conduisant à son inexploitation.

L'année 2013 a connu 2 arrêts techniques ordinaires. L'arrêt de septembre a notamment permis la réfection du carrelage soulevé du bassin d'apprentissage (cf. supra), les autres désordres devant faire l'objet de la saisine au titre de la garantie décennale ou d'un examen approfondi.

Il est à noter qu'en 2013, la SNC n'a pas réalisé et fait valoir de dépenses au titre du fonds « Gros entretien et renouvellement (GER) ». Il a été convenu que la somme soit reportée en 2014.

## 3 -Le rapport financier 2013 (HT)

	mai à décembre 2012	<b>Année 2013</b>
Produits	1 187 408,85 €	<b>1 843 131,50 €</b>
Charges	1 494 015,68 €	<b>2 042 256,57 €</b>
<b>RBE avant IS</b>	<b>-306 606,83 €</b>	<b>-199 125,07 €</b>
<b>Résultat net après IS (CICE)</b>	<b>- 306 606,83 €</b>	<b>-171 956,07 €</b>

Pour le 2ème exercice, le résultat reste déficitaire mais dans une bien moindre mesure.

Il est rappelé que le précédent délégataire faisait état d'un résultat déficitaire de 70 744 € en 2011, 147 705 € en 2010, et de 196 301€ pour les 4 premiers mois de 2012.

- Les recettes

Les **recettes commerciales** sont inférieures de 22,61% au prévisionnel (contre 31,7 % en 2012).

**Elles se répartissent ainsi :**

Piscine	651 419,88 €	47,30%
Forme/fitness	361 528,11 €	26,25%
SPA	346 726,43 €	25,17%
Congrès	17 564,31 €	1,28%
	<b>1 377 238,73 €</b>	100,00%

Pour mémoire la structure des recettes du précédent délégataire était la suivante en 2011 :

- piscine (hors contribution SP et avec clubs) : 44,38 %
- forme : 23,86%
- thalassothérapie : 31,76 %

5. Les charges

Les charges sont en deçà du prévisionnel (-7,3%).

*Le déficit s'explique donc pour l'essentiel par des recettes commerciales inférieures au prévisionnel, dues à une fréquentation qui reste moindre.*

- Le montant de la contribution pour contraintes de service public a été de 449592 € (304 000 € en 2012).

*Les difficultés révélées en 2012 ont persisté en 2013 pour ce qui est du restaurant et de l'espace des congrès. La fréquentation de l'équipement dans son ensemble s'améliore mais reste en deçà des prévisions et des espérances. Même s'il est admis que les difficultés d'ordre technique, anciennes et nouvelles, touchant à la maintenance de l'équipement sont problématiques pour l'exploitation de celui-ci, malgré ces désordres et du fait de ceux-ci, il est primordial de résister au réflexe de restrictions financières qui se feraient inmanquablement au détriment de l'entretien, du confort et de la satisfaction des usagers, et de l'attractivité de l'outil. En cela, les actions de communication et les offres commerciales restent vitales, tout comme le suivi des installations et le management de l'équipe par des moyens humains et matériels adéquats.*

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement les articles suivants :

L. 1411-3 relatif à l'obligation du délégataire de produire chaque année à l'autorité délégante un rapport retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la DSP et une analyse de la qualité de service,

L. 1413-1 relatif à la création des commissions consultatives des services publics locaux ;

- La délibération du 22 mars 2012 portant sur le choix du délégataire pour la gestion de l'équipement les Bains par DSP ;

- Le contrat d'affermage en date du 19 avril 2012 instituant la SNC Le Carré délégataire de l'équipement Les Bains, dénommé désormais Le Carré ;

Considérant la présentation intervenue lors de :

- la Commission Consultative des Services Publics Locaux qui s'est réunie le 16 septembre 2014,

- l'avis de la commission n° 1 du 23 septembre 2014,

☛ **Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité 2013 établi par le délégataire, la « SNC Le Carré ».**

*Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.*

**Pour extrait certifié conforme au registre  
Le Maire de la Ville de Dieppe,  
Sébastien JUMEL**

**Acte certifié exécutoire en application  
de la loi du 2 mars 1982 modifiée  
Réception en Sous-Préfecture :**

**Publication :**

**Notification :**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire
--